AR VRO AR VRO AR VRO AR VRO

Jeune Bretagne

JOURNAL MENSUEL DU FEDERALISME BRETON

N° 23 GOUERE 1957 (Juillet) - Le numéro : 25 fr. B. P. 59 - BREST - C. C. P. N° 1771-25 Rennes Abonnements : 350 et 1000 fr.

A PLAN BRETON... ASSEMBLÉE BRETONNE

Le « Plan Breton », dont beaucoup de nos compatriotes espéraient voir enfin sortir une relance de notre économie régionale, poursuit une bien modeste et humble carrière. On est encore à en espérer la première réalisation d'importance, et à qui sait lire entre les lignes et comprendre à demi-mot ce qu'écrivent et disent le Secrétariat Général et le Président du C.E.L.I.B., sans parler de nos parlementaires, il devient très clair que le Plan Breton va vers un échec quasi-total.

Nous avons déjà dit ici que le contraire nous eut paru étonnant: car nous en sommes encore à chercher l'autorité politique ou administrative chargée de l'appliquer.

Qui est chargé d'appliquer le Plan Breton ? A cette question élémentaire il n'y a pas de réponse. Qui ? Le Secrétaire du C.E.L.I.B. ? Il n'a ni statut officiel, ni autorité politique, ni autorité administrative. Bien plus, il est considéré comme un empêcheur de danser en rond par nos administrations centrales ou départementales, qui n'en tolèrent les interventions en faveur des intérêts régionaux que parce que nos hommes politiques ne lui ménagent pas leur appui.

Le Gouvernement ? Chacun sait aujourd'hui que si en France on administre encore, il y a longtemps qu'on a cessé de gouverner, et que les parlementaires, voire même les ministres, ont cessé d'avoir quelque influence sur des administrations devenues d'autant plus omnipotentes qu'elles sont les seuls éléments stables de l'Etat.

Les administrations centrales ? « La mise sur pied d'un programme régional, dit M. Martray, intéresse de nombreux départements ministériels dont l'accord est évidemment indispensable. Mais ces départements s'ignorent et se combattent... En fait aucun ministère ne se trouve véritablement engagé par les promesses contenues dans le Plan Breton... » D'ailleurs, peut-on vraiment demander sans illogisme à des administrations étroitement centralisées de mettre en pratique un plan de décentralisation régionale qui les priverait d'une partie de leurs attributions et de leurs pouvoirs ?

Les administrations départementales ? Elles ne sont qu'une simple émanation du pouvoir central et, par définition même, puisqu'elles ne représentent qu'un morceau de région, elles ne peuvent être chargées d'appliquer des mesures d'intérêt régional qui dépassent le cadre étroit et désuet où elles sont enfermées depuis cent cinquante ans.

∴

Il faut en prendre son parti. Le Plan Breton ne sera pas appliqué. Il ne le sera pas tant qu'une réforme profonde de nos institutions n'aura pas bouleversé la structure dictatoriale d'un Etat qui n'est républicain et démocratique que de nom, et sous la direction duquel la France s'étiole et la Bretagne dépérit. Il ne le sera pas tant que l'on n'en aura pas confié l'application à une administration régionale bretonne dont ce sera là le rôle, la raison d'être et la fonction. Et cette administration régionale qui devra dépouiller nos administrations centrales d'une partie du pouvoir quasi-absolu qu'elles détiennent actuellement sur notre pays, appelle inévitablement la création d'une Assemblée bretonne qui puissé délibérer valablement des intérêts bretons. Ce n'est ni dans les citadelles ministérielles de Paris, ni dans une Assemblée nationale où nos représentants resteront à jamais impuissants que ces intérêts peuvent être défendus. De cette réforme profonde la vie de la Bretagne dépend aujourd'hui toute entière, et l'avenir même de ses enfants.

Y. F.

On commence à nous donner raison

Certains, que ne menace pas l'obligation d'aller apprendre sur les chemins de l'émigration « combien est amer le pain d'autrui », affichent, sur commande ou par complaisance, un optimisme béat quant à la situation économique générale de la Bretagne. Pour ceux-là, trop bien en place pour reconnaître la réalité dont souffrent les autres, peut-être trop stupides pour la comprendre, la lutte que nous menons pour exposer nos difficultés correspond à un travail volontairement subversif, fruit d'un pessimisme calculé.

Jugement simpliste, car nous sommes résolument optimistes : nous croyons aux possibilités de notre pays, nous avons foi en son avenir et c'est pourquoi nous ne pouvons nous satisfaire de la situation actuelle qui fait de la Bretagne un pays sous-développé. La faiblesse et la fragilité de nombreuses branches de l'économie ne sont des mythes que pour ceux qui se refusent aux comparaisons nécessaires, comparaisons qu'il serait urgent de faire dans le cadre Européen en raison de la rapide évolution vers le Marché commun. Si nous y insistions c'est moins pour saper une structure vétuste que pour mettre en évidence les avantages que nous sommes en droit d'attendre des changements que nous réclamons et dontla population bretonne commence à entrevoir l'utilité.

Sur ce plan il est symptomatique que les responsables bretons aux prises avec leurs petits problèmes locaux, se laissent de moins en moins endormir par le chloroforme des déclarations officielles et donnent à la faiblesse du niveau de vie en Bretagne et à la persistance de l'émigration des explications qui coïncident exactement avec les nôtres.

Récemment au cours d'une grande réunion d'information, M. Keraudy, premier adjoint au Maire de Brest, chargé de répondre à la question « Brest peut-il recevoir l'excédent de main d'œuvre de nos campagnes ? » n'hésitait pas à répondre non et en donnait les raisons dans un exposé courageux dont nous citons de longs extraits car ils sont valables pour la Bretagne toute entière:

Il y a d'autre part, et nous l'éprouvons de jour en jour davantage, un problème économique breton dont certaines données sont relatives à la main d'œuvre. Ce que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est que ces problèmes locaux ne se poseraient pas s'il n'existait pas un déséquilibre national dont nous avons aussi à prendre conscience. De la connaissance exacte que nous saurons acquérir des causes de la situation actuelle, dépendent la justesse des vues que nous pourrons exprimer et l'efficacité des moyens que nous pourrons préconiser.

L'énorme concentration de population de la région parisienne

« Le symptôme le plus évident de déséquilibre national est l'énorme et absurde concentration dans la région parisienne d'un sixième de la population française (6.800.00 habitants). Si l'exode rural est un facteur de déséquilibre, c'est dans la mesure où les énergies rendues disponibles ne sont pas remployées sur place et se tournent vers des zones d'attraction privilégiées et peu nombreuses. Paris, entièrement dépourvu de sources d'énergie et de matières premières et ne possédant pas même de port de mer », a pompé le pays...

« Paris est devenu un trust industriel, financier, commercial et intellectuel. Les conséquences ? Des millions d'êtres se sont entassés très souvent au mépris de l'hygiène et par conséquent de la morale (à plus ou moins brève échéance). L'américisme, l'esprit d'opposition systématique ont gagné toute une masse de petits travailleurs. L'économie nationale a été coupée en deux, gênée à Paris par la congestion, asphyxiée en province par la raréfaction des hommes, des capitaux. D'où également, dans le domaine agricole, un véritable assassinat de certaines régions relativement douées. D'où des disparités choquantes entre les niveaux de vie et les pouvoirs d'achat (pour lequel, je vous le signale en passant, le Finistère est l'un des quatre derniers départements, alors qu'il est le huitième pour la production totale exprimée en millièmes de la production française. Ce raccourci est saisissant).

« Dans ces conditions, ce qui arrive à Brest, ce qui arrive aux jeunesse rurales du Finistère, devient hélas ! compréhensible.

« Peu à peu s'est formée l'idée générale (très fréquente encore chez les industriels) que la Bretagne était une sorte de réservoir humain, une sorte d'élevage, il n'y a pas d'autre mot, où une race courageuse, résistante, obéissante et politiquement stable plutôt à droite se montrait contentement prolifique et maintenait une densité, une vitalité inconnues partout ailleurs en France.

« La Bretagne était cela et n'était que cela, à part quelques centres d'Etat, pratiquement hétérogènes à la région elle-même, comme Brest ou Lorient...

« En vérité, constate M. Keraudy, il existe bien à Brest un problème de la main-d'œuvre, mais il ne vient pas du manque, il vient du trop plein. Du côté de la main-d'œuvre féminine, il est même déjà dramatique.

« De toute façon, je pense que nous devons tous ensemble, faire un effort pour « tenir » ici, sur notre terre ou à nos portes en ville, jusqu'à ce qu'une meilleure répartition des activités nationales nous permette à tous de vivre honorablement chez nous. Pas de décisions prises à la légère. Pas de départs qui ressemblerient à des abandons. Ce n'est qu'ainsi que, peu à peu, les solutions se rapprocheront de nous. Ce n'est qu'ainsi qu'à la longue le préjugé sur la Bretagne tombera, et qu'elle cessera d'être considérée comme un réservoir humain à vendre, un élevage, un parc à hommes. Nous avons à refaire ce jeu ».

Cette meilleure répartition des activités nationales réclamée par M. Keraudy préoccupe essentiellement un organisme comme le C.E.L.I.B. et a fait l'objet du plan breton. Les lenteurs et les difficultés administratives qui retardent la réalisation de ce plan, pourtant très insuffisant, prouvent qu'il est urgent, comme le répète Y. F. dans son éditorial de mettre en place une structure administrative adaptée à la politique de décentralisation dont la nécessité est enfin reconnue et proclamée par tous à l'exception de quelques fossiles de l'ère jacobine.

Rien ne s'oppose sérieusement à ce qu'il soit créé, comme le demande opportunément le Projet d'Organisation de la Bretagne, une Commission exécutive régionale composée d'une délégation de chaque Conseil Général et, sous son autorité, d'un embryon d'administration régionale chargée d'appliquer les plans de développement économique régional. Mais cela ne se fera pas tout seul et nous devons nous unir pour faire sans cesse connaître notre volonté sur ce point.

J.B.

LE FOND DU PROBLÈME

Comment ne pas accueillir avec ironie les slogans de décentralisation, lorsque l'on connait suffisamment le mécanisme international de l'économie ! Que Yann Poupinot soit chaleureusement remercié pour son article « Le C.E.L.I.B. doit être mis au point » *(« Ar Vro » N° 21 de Mai 1957). Voilà une illustration remarquable d'une thèse que nous nous efforcerons d'exposer très succinctement, dans le cadre limité d'un article de ce journal.*

Nous avons appris en son temps par la presse locale la création d'une « Société d'Etudes pour le Développement de la 5e région économique dite « Loire-Océan ». *Cette société est anonyme au capital de 20 millions de francs répartis pour un quart entre les Chambres d'Agriculture et les chefs d'entreprises, pour un quart entre les Banques d'affaires dont la principale est l'Union des Mines et pour un quart entre les Banques Régionales notamment le Crédit Nantais, le Crédit de l'Ouest et les Etablissements de Crédit.*

Belle diversité, me direz-vous, garantissant « à priori » l'indépendance et l'efficacité du groupement. Or, si vous vous reportez à la « Bretagne Contemporaine », de Yann Poupinot (pages 70 à 75), vous comprendrez que par le jeu des alliances et le chevauchement des intérêts cette belle répartition des influences n'est qu'une cuisine de famille, dont les chefs de files ne se trouvent pas en Bretagne.

Fidèles à notre méthode, nous laisserons les techniciens parler à notre place. M. J. Vedene dans « Economie et Humanisme » dit exactement ceci : « Si la planification privée prend en mains l'aménagement du territoire (français) elle ne laissera que peu d'initiative aux collectivités de base ». *Il ajoute cet avertissement sin-*

(Suite page 3)

ILS CRIENT

L'INIQUITÉ DU RÉGIME

Un député du midi représente environ 35.000 habitants, un député breton représente 70.000 habitants.

La guerre a fait en Bretagne un tué pour 14 habitants, la moyenne française a été de un tué pour 28 habitants.

TEMPS DE PAIX : UN BRETON = 1/2 FRANÇAIS.
TEMPS DE GUERRE : UN BRETON = 2 FRANÇAIS.

Nous voulons l'égalité dans un REGIME FEDERAL.

1er JUILLET... pensez à votre réabonnement

AIDEZ LARGEMENT CEUX QUI VOUS DEFENDENT

La Bretagne en « instantanés »

L'élevage bovin représente la source la plus considérable des revenus agricoles commercialisés : sur 166 milliards de frs, 15 consistent en produits laitiers et 41 en viande ! La Bretagne fournit 13 % de la production française grâce à cet élevage très développé surtout en Léon, Cornouaille, Vannetais et dans les pays de Rennes et de Fougères.

Toutefois si en cent ans ce cheptel a cru de 51 % en effectif et de 202 % en poids, il ne donne encore que 60 kg de beurre en moyenne par an et par bête contre 155 kg au Danemark où il n'y a pas plus de 2 % d'animaux croisés. Chez nous la diversité des sols, des cultures et des buts d'élevage ont multiplié les races et comme il n'y a pas assez de sélection les qualités restent médiocres. Sur quelques 1.700.000 bêtes, on compte 38,5 % d'animaux croisés ou bâtards contre 16 % d'Armoricaines (élevées pour la viande), 14 % de Normandes (lait) et autant de Pie-Noires (rustiques); 8 % de Maine-Anjou (viande); 8 % de Nantaises (travail) et enfin 0,5 % de Froment (lait). Il y a cinquante ans les pourcentages respectifs de ces races étaient de 44, 13, 4, 20, 8, 10 et 1 ! C'est dire que la Bretagne tend à rester un pays où l'évolution zootechnique est lente : on adapte plus qu'on ne modifie.

La carte ci-contre montre deux aires d'élevage pour les races armoricaines et normandes !! Et dans plus de 30 cantons il n'y a absolument pas de races définies dans les étables.

Etant donné l'augmentation régulière de la consommation des produits laitiers et carnés dans l'Europe surpeuplée, notre pays, traditionnellement éleveur, est assuré d'un débouché élargi s'il satisfait aux règles de qualités. Déjà l'insémination artificielle fait des progrès rapides : le centre de Plounévezel est passé de 1.150 opérations en 1948 à 36.000 en 1956, celui de Locminé de 1.800 à 28.300; celui de Crêhen de 3.500 à 40.050, etc... Ces résultats doivent être garants d'un avenir sans cesse amélioré tandis que les coopératives laitières et les centres d'abattage vont se multiplier.

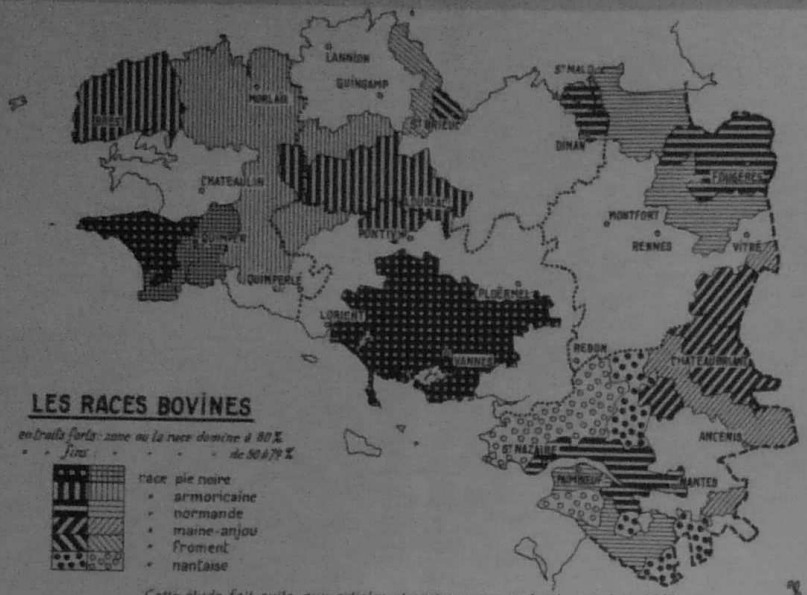

Cette étude fait suite aux articles et cartes parus en Avril et et Juin 1957

d'autres l'ont écrit pour nous

Décentraliser pour économiser

La centralisation excessive en tous les domaines est une surcharge pour les finances publiques et étouffe les possibilités régionales. C'est pourquoi il convient de décentraliser au maximum.

L'ancien régime, la première révolution, le premier empire et la troisième République ont, tour à tour, cherché à affermer leur autorité, sans discussion possible, par un contrôle très strict de la vie provinciale.

Cette sujétion au pouvoir central, difficilement supportable, a souvent été la cause principale des jacqueries, dont ces dernières années ont vu un inquiétant renouveau.

Ailleurs, dans les domaines de la culture, de la recherche scientifique, dans celui de l'administration, ont été poussés des cris d'alarme contre l'excessive concentration du commandement. Les universités et les grandes centralisations administratives de provinces doivent, peu à peu, acquérir une autonomie beaucoup plus plus accusée. Une autonomie qui, en leur donnant une vie originale et des responsabilités depuis trop longtemps inhabituelles, déchargerait les directions parisiennes de multiples tâches, tout en permettant, sur le plan local, des innovations fructueuses. Ce serait finalement un gain pour la nation tout entière, dont il n'est pas impossible de voir une évolution raisonnable la conduire vers l'état de République fédéraliste...

Ajoutons déjà calculé ce que représenterait seulement sur le plan budgétaire les économies que l'on réaliserait par la décentralisation ? Le maire de la plus petite commune de notre pays le sait parfaitement, car, s'il ne vient à Paris lui-même, il ne peut régler le moindre des problèmes communaux. Il sait très bien, et il le regrette, que les services départementaux sont malheureusement devenus d'inutiles boîtes aux lettres...

La France en 1957, ne peut plus persister à maintenir certaines régions dans la catégorie peu enviable des territoires sous-producteurs et sous-développés

« Le Capital », 7 Juin 1957.

Sous-emploi caractérisé

Alors qu'en ce mois de juin 1957 l'économie nationale accuse une pénurie de main-d'œuvre plus marquée que l'an dernier, à pareille époque, les départements bretons continuent à souffrir d'un sous-emploi nettement caractérisé.

Les causes de la relative inefficacité de la politique d'orientation régionale sont nombreuses; le retard apporté au démarrage de la décentralisation administrative en est en partie responsable.

Mais cette demi-réussite — (ou ce demi-échec) — est également imputable à l'incohérence de la tarification actuelle d'énergie qui — loin de favoriser les départements qui disposent d'un excédent de main-d'œuvre — impose souvent de nouveaux handicaps à leurs industriels. Ainsi, dans toute la Bretagne, le charbon, l'électricité, le gaz et les produits pétroliers sont d'un prix supérieur à ceux de l'agglomération parisienne.

« Les Echos » 12 Juin 1957.

Extrait d'une importante étude sur l'économie en Bretagne, intitulée « La France bouge ».

Miracle Suisse

— C'est presque un miracle, nous dit Julien Kuypers (du Ministère belge de l'Instruction publique) de voir les Suisses faire fonctionner sept Universités pour un pays de quatre millions d'habitants.

Le gouvernement de Berne, c'est-à-dire le Pouvoir Central, ne possède qu'une seule institution universitaire. Toutes les autres Universités relèvent des Pouvoirs Cantonaux.

Monsieur Collard a une belle occasion d'expliquer à son chef de cabinet que la Suisse doit cette supériorité à son régime fédéraliste.

« La Wallonie libre ». Mai 1957.

Belle occasion aussi de faire la leçon à son collègue français qui ne semble pas connaître grand-chose en dehors des principes sacro-saints de la « Une et Indivisible ».

Et Brest ?... en l'an 2.000...

La construction de bassins capables de recevoir des pétroliers de 160.000 tonnes dans le port de Milford-Haven (Pays de Galles) sera étudiée vendredi prochain par les représentants des principaux groupes pétroliers britanniques, qui se réuniront à Londres. Le projet de construction établi par l'administration du port de Milford-Haven tend à faire de ce port le centre de distribution du pétrole destiné à l'Europe. Les travaux actuellement envisagés coûteraient de 13 à 15 millions de livres sterling (13 à 15 milliards de francs). L'appui du gouvernement britannique sera sollicité, mais on ne précise pas si cet « appui » prendra la forme d'une aide financière.

Selon les dernières statistiques le transport du pétrole du Proche-Orient vers l'Europe par la route du Cap, en utilisant des « super-pétroliers », ne reviendrait pas beaucoup plus cher que le transit par Suez des navires de moyen tonnage.

Agence F. P.

Un pouvoir politique

Il semble que la seule solution pour une décentralisation effective soit de créer des pôles urbains qui présentent des avantages semblables à ceux que peut offrir Paris. C'est dire que seule une décentralisation complète, une décentralisation d'envergure est possible...

Cette ville est une métropole régionale, point de jonction entre la ville et la campagne, ayant sa vie artistique propre, ses écoles, ses centres d'apprentissages, son Université. Des recherches sont menées dans des laboratoires et centres d'études, recherches axées sur l'agriculture de la région et l'activité industrielle propre au complexe. Le seul pôle politique n'est plus le préfet, représentant Paris, mais le Conseil Général qui gère les intérêts de la région.

La décentralisation se fera-t-elle toute seule ? Suffira-t-il à l'Etat de donner des encouragements, des subventions, d'édicter des interdictions ? On a vu à quoi cela menait: à une caricature de décentralisation, à un essaimement d'usines nécessitant peu de capitaux, pendant que Paris continuait à s'accroître malgré tout. L'Etat doit ici aller plus loin; il doit jouer son rôle d'organisateur. De grands ensembles économiques doivent être déterminés, après de minutieuses études. Ces complexes économiques ne pourront d'ailleurs être qu'en nombre restreint, le territoire de la France n'étant pas très vaste: de l'ordre de sept ou huit, peut-être. Un premier choix a été fait, en n'accordant des subventions que pour les investissements effectués dans vingt-six régions. Ceci ne doit être qu'un premier pas. Il faut un plan qui trace les grandes lignes, le caractère de base de chaque « complexe » et détermine les catégories d'industries qui pourront s'y implanter. Mais il faudrait que le Commissariat au Plan soit doté d'autres moyens et pouvoirs que le « Commissariat-Croupion » d'aujourd'hui.

Jean-Paul JACQUOT
« Esprit », N° 11.

UNE DATE HISTORIQUE

Une classe-pilote, qui s'inspirera des principes pédagogiques préconisés par la loi « Deixonne » sur les langues régionales, s'ouvrira à l'Ecole Saint-Yves, Plouézec, Côtes-du-Nord, en octobre 1957.

Les garçons en âge de fréquenter l'école primaire y seront reçus comme externes ou internes. Il leur sera donné dans la mesure du possible, un enseignement bilingue Breton et Français, qui les préparera à subir les épreuves des examens officiels: examen d'entrée en 6e et bourses 1re série (secondaire et complémentaire), examen d'entrée en 5e technique et Certificat d'Etudes Primaires.

L'Ecole est placée sous le patronage de « l'Association Bretonne d'Education Nouvelle » qui en assurera également le financement.

Les parents qui désireraient des renseignements complémentaires peuvent s'adresser à M. Le Calvez, Skol Sant-Erwan, Plouézec, qui pourrait éventuellement leur rendre visite.

L'Association comprend :

des Membres Associés, les parents des élèves, dispensés de toute cotisation;

des Membres Coopérateurs, qui versent une cotisation annuelle de 1.000 frs ;

des Membres Bienfaiteurs, qui versent une cotisation annuelle minima de 2.000 frs.

Le Conseil d'Administration :

J. Le Bec, président; Comtesse de Rohan-Chabot, M. Gouriaouen, J. Dronlou, secrétaire; A. Le Calvez, trésorier; Y. Le Goff; F. Ters; J. Cadoudal.

AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'U. F. C. E.

RÉSOLUTION

Le septième congrès de l'Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes :

— soutient les mesures prises, et à prendre, par le Conseil de l'Europe pour une intégration européenne.

— attire toutefois l'attention sur le fait que les Etats seuls ne sont pas à même de promouvoir cette intégration sans avoir l'accord et le soutien de tous les groupes ethniques et des minorités nationales du continent; en conséquence recommande à tous les européens d'œuvrer à la création d'une Europe unie dont les éléments de base seront les peuples, du point de vue ETHNIQUE et non du point de vue ETATIQUE.

— renouvelle son accord total avec le principe du Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes, principe exprimé dans la Charte de l'ONU et dans les autres déclarations, contrats et documents internationaux.

— souligne à cet égard la volonté de tous les groupes ethniques de jouer un rôle de liaison entre les différentes nations de l'Europe et ceci dans un esprit de parfaite confiance mutuelle.

— considère avec inquiétude le nationalisme étroit qui existe encore en Europe et qui est le résultat d'une manière de voir étatique, de sorte que l'existence des groupes ethniques est menacée encore aujourd'hui par l'immigration artificielle, LES ENTRAVES A LA LIBRE VIE CULTURELLE SUR LE PLAN LINGUISTIQUE ET SCOLAIRE. Cette attitude envers les groupes ethniques n'est pas compatible avec les principes moraux, politiques et juridiques qui doivent régir les relations de la communauté européenne.

— est d'avis, que l'égalité de droit (par rapport aux autres nationaux) pour les individus d'un groupe ethnique est bien nécessaire mais ne suffit pas pour assurer l'existence et le développement naturel du groupe ethnique en tant que tel.

— demande aux Etats Européens d'assurer l'égalité de droit des groupes ethniques dans tous les domaines de la vie. C'est l'intérêt bien compris de tous les peuples et Etats, parce que sans la satisfaction des aspirations légitimes des groupes ethniques, il subsistera toujours des tensions telles que l'union véritable en Europe ne pourra pas être atteinte.

— attire l'attention sur le fait que le principe de l'égalité des groupes ethniques est fixé par l'article 14 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, et demande en conséquence la ratification complète de cette convention ainsi que le dépôt des déclarations prévues aux articles 25 et 46 sur la Compétence de la Commission Européenne des Droits de l'Homme.

— affirme la volonté de l'U.F.C.E. de contribuer de toutes ses forces à la réalisation de ces buts.

SOUSCRIVEZ

FONDS DE PROPAGANDE

Bretons, si vous voulez que notre lutte soit intensifiée, soyez généreux. Déjà un mouvement, lent il est vrai, mais absolument irréversible, se dessine dans la ligne fédéraliste que nous nous sommes tracés et qui est notre préoccupation constante.

Versez votre impôt pour la Bretagne, tout ce que vous verserez par ailleurs va dans le gouffre sans fond de la banqueroute organisée.

Dès aujourd'hui envoyez votre dîme au C.C.P. de JEUNE BRETAGNE, Boîte Postale 59, Brest, 177155 Rennes.

SOUSCRIVEZ

LA VIE DU MOUVEMENT

Le " Projet d'Organisation de la Bretagne " tiént sa première réunion publique

Notre parution mensuelle ne nous a pas permis de rendre compte dans notre dernier numéro de la première réunion publique d'information tenue à Lorient le 28 Mai dernier par les organisateurs lorientais du P.O.B. Cent cinquante personnes environ se pressaient dans la salle Le Mic pour entendre les orateurs MM. Rillion, Lotodé, Menjarret, Goarant, Fonéré, qui traitèrent dans cet ordre, sous la présidence de M. Seolan les sujets suivants, chacun y consacrant environ une quinzaine de minutes: La question culturelle bretonne; l'apport des Bretons à la France et au monde; les conséquences de la centralisation; la nécessité d'organiser la Bretagne et le Plan Breton; le Projet d'organisation de la Bretagne.

Une intéressante discussion suivit ces exposés et permit de montrer tout l'intérêt porté par l'opinion aux réformes préconisées par le P.O.B., réformes qui, rappelons-le, tendent à doter la Bretagne d'une assemblée régionale bretonne ayant sous son autorité une administration régionale. Seule une réforme de ce genre qui se rapprocherait de celles qui viennent d'être appliquées dans les territoires d'outre-mer permettra une défense efficace des intérêts matériels et spirituels de la Bretagne et d'enrayer l'émigration des Bretons. Seule ajouterons-nous elle permettra l'application du Plan Breton qui, malgré les efforts du C.E.L.I.B., ne sera jamais appliqué tant qu'une autorité régionale ne sera pas investie du pouvoir de le faire.

Nous souhaitons que des réunions d'information de ce genre se multiplient dans toutes les villes de Bretagne et que les Comités locaux du P.O.B. imitent l'exemple du Comité Lorientais.

S. M.

Souvenir breton

Comme tous les ans depuis sa fondations, le « Souvenir Breton », présidé par Rudy Tullou, organisait un Pélerinage à Saint-Aubin du Cormier, lieu-dit de l'indépendance bretonne.

Le 28 Juillet 1488 doit rester pour les Bretons fidèles une date douloureuse du Souvenir.

C'est en pensant consciences de cette défaite et de ses conséquences que les volontés bretonnes puiseront la force nécessaire pour le maintien des droits imprescriptibles de notre nationalité.

Voici en bref ce qu'a été cette journée

10 H. Réunion à l'Hôtel de Bretagne à Saint-Aubin, puis départ au Champ de Bataille de la Rencontre.

14 H. Réunion Générale du Souvenir Breton et pour finir la journée, visite au Château.

⁂

U. F. C. E.

Dans son numéro d'Avril, Jeune Bretagne annonçait le prochain congrès annuel, à Westerland (Frise du Nord) de l'Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes.

Ce congrès s'est déroulé en présence d'une centaine de délégués, venus de toute l'Europe et parmi lesquels se trouvaient des bretons représentant les groupements membres de l'Union. L'ensemble des travaux était présidé par MM. Dr Tamble et Ronnefarth, de Westerland, Harald Hansen, de Keitum, Svend Johansen, du Schleswig, John Oldsen, de Lindholm, Hans Schmidt, de Glubl et le Dr Kok, de Leeuwarden, Président de l'Académie frisonne.

Au cours des trois journées de congrès (6, 7 et 8 Juin) il y eut des conférences, exposés et lecture de rapports du Comte Matuschka, du Dr Theodor Veiter, du Dr Shadegard et de Madame Jytte Shadegard.

Après réunion des diverses commissions l'Assemblée générale vota un certain nombre de résolutions d'une portée constituante pour les minorités ethniques d'Europe. En seconde page du journal nos lecteurs ont pu prendre connaissance de l'une de ces résolutions.

Pour obtenir d'autres renseignements sur ce Congrès ou sur les diverses activités de l'U.F.C.E., s'adresser au Secrétariat général, Roghed, Rungsted Kyst, Danemark, ou à Ar Vro — Jeune Bretagne.

Camp interceltique des bretonnants

Ar blijadur hon eus da genvenn devo'h e vo lidet hon dekvet deiz ha bloaz da gelver hor c'hamp da zont, ar c'hurs-bro n'hon eus dalc'het ennañ hor skol-hañv kentañ (Kleder e 1945).

E Plougoulm (Bro-Leon) ez aimp eta ar bloaz-mañ, tost tre d'an aod, adalek an 29 a viz Gouere betek ar 15 a viz Eost.

A-benn bremañ e c'houlennomp ouzh ar re a zo e sell da zont, kas deomp o anv. Aesoc'h e vo da gement hini ac'hanomp a labour evit aozañ ur skol hañv a zoare.

Keited tra mor o deus dija goulennet doareoù. Ar C'hernevad pedet ganeomp a skriv deomp ez eus mall bras gantañ dont d'ober anaoudegezh gant e vignoned vretonat. Kembreiz hag o deus bet tro da zaremprediñ Breizhoned e Kamp Porthpean (Kerne-Veur) er mis Gwengalo tremenet, o deus divizet dont niverus.

Pa guzer penaos e oar hor c'hendirvi tra mor krouiñ un aergelc'h dispar en-dro deshe, e c'hellomp bezañ asur eus meur a zevesh hag a nozvezh laouen dreist, e-pad skol hañv 1957.

An eurvi du prochain camp d'été sera célébré le dixième anniversaire de l'association. Ce camp se tiendra à Plougoulm, au bord de la mer, entre le 29 Juillet et le 15 Août, à proximité de Cléder qui reçut le premier camp en 1948.

La direction du camp demande à ceux qui ont l'intention de passer quelques jours à Plougoulm de s'inscrire dès à présent, ce qui facilitera beaucoup les travaux de préparation.

Déjà des Cornouaillais et des Gallois ont écrit pour avoir des précisions et se sont inscrits; lorsque l'on connait l'ambiance apportée par nos frères d'Outre-Mer cela promet aux participants beaucoup de beaux jours et de joyeuses veillées.

Pour des vacances utiles, pleines de gaîté, et qui plus est, économiques, venez au Camp interceltique des bretonnants. Secrétariat: Madame V. de Bellaing, le Vali, Guingamp.

⁂

Son ha Koroll

Il y a déjà plusieurs mois nous annoncions à nos lecteurs la création par P. Y. Moign et J. Fajolles d'un orchestre moderne devant se consacrer à la musique populaire des pays celtes. Cet orchestre réunit pour l'instant cinq musiciens (piano, violon, accordéon, batterie), tous bretons, professionnels ayant pour la plupart fait leurs études dans une école de musique, voire même au Conservatoire.

Au cours d'un récent entretien P. Y. Moign, qui assume la direction du groupe, nous a dit ce que sont à ses yeux les buts et le rôle moral et social de Son ha Koroll (Musique et Danse). Leur équipe désire que s'impose la musique bretonne grâce à une interprétation authentique et de haute qualité, et ainsi la mettre sur le même plan que d'autres folklores musicaux tels que Sud-américain, balkanique...

Déjà trois disques microsillons ont été enregistrés et le groupe tout entier s'est produit à Europe N° 1, la R.T.F. et l'Olympia.

Son ha Koroll désire apporter aux jeunes une vie spirituelle et artistique, et cela sans méconnaître les données de la pensée, de la vie et des techniques modernes, car l'imitation servile devient trop facilement une trahison de la vraie tradition. La jeunesse bretonne qui n'est plus éduquée, mais «dressée» a vu briser sa personnalité et de ce fait n'est plus préoccupée que d'imiter, de suivre, de fuir son pays. Son ha Koroll veut participer au sauvetage moral de ces âmes errantes en leur faisant retrouver l'originalité de leur vie artistique, qui, au même titre que leur langue, est un élément primordial de leur culture nationale.

A. V.

⁂

Jeunesses Fédéralistes Européennes

Les J.F.E. nous communiquent la liste des principales rencontres internationales organisées au cours de l'été 1957, pour les jeunes fédéralistes. Pendant les mois de Juillet, Août et Septembre, le Foyer international installé dans le château historique de Wasserbury sur le Lac de Constance, en Bavière, accueille les collégiens et étudiants désireux de vivre en contact avec des jeunes de leur âge.

Entre le 13 Juillet et le 7 Septembre plusieurs sessions d'études internationales se tiendront à la maison de l'Europe de Marienberg-Westerwald.

Pendant la seconde moitié du mois d'Août aura lieu le 13e Forum Européen à Alpbach, dans le Tirol autrichien, tandis que, en Autriche aussi, au château du 12e siècle de Forchtenstein est organisée une rencontre internationale pour tous les membres des Jeunesses Fédéralistes d'Europe.

D'autres rencontres sont prévues en Allemagne, en Espagne et en Hollande. J.F.E. 9, rue Anber, Paris, reçoit les inscriptions et fournit tous les renseignements nécessaires.

⁂

E. C. B.

L'Entente Culturelle Bretonne attribuera à la fin de l'année un prix à la meilleure monographie consacrée, soit à un canton rural, soit à une ville de Bretagne.

Les concurrents sont invités à demander le règlement de ce concours à

Hervé Le Menn, 3, rue Francis Garnier, Paris (XVIIIe), Seine.

Le prix sera d'un montant de 30.000 francs.

Les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, seront acceptés.

AR C'HAZ GANT HEUZIOU LER
AR GOANTENN E KOAD AR C'HOUSK
ISTOR MEUDIC

Magnifiques livres illustrés pour enfants
EN COULEURS

P. BODÉNAN - ERGUÉ-ARMEL - C. C. P. 212.23 Rennes

NOS MARTYRS

Marcel Allano, Saint-Connec.
Joseph Barbier, Morlaix.
Yves Barbier, Loguivy-Plougras
Mat. Bernard, Kergriat-Moëlou.
Michel Bazin, Saint-Malo.
Jean Le Berre, Kerlaz.
S/Lt Bertaut, Guingamp.
Philippe Bizien, Brest.
Marcel Bombony, Bourbriac.
Yves Le Borgne, Hanvec.
Léon Bretagne, Belle-Isle-en-Ter.
Joseph Le Brun, Perros-Guirec.
Daniel Burel, Pleneis.
Denis Caradec, Ploudier.
Jean Carion, Plouec.
René Le Clerc, Pléneuf.
Marcel Collen, Guingamp.
Corentin Le Coq, St-Nicolas du Pelem.
François Corvez, Scrignac.
Paul Dance, Saint-Thual.
Yves-Marie Disez, Lanmeur.
Robert Le Fournis, Lourgat.
Jean Le Fur, Plounéventer.
Joël Le Gac, Scrignac.
Marcel Le Gac, Berrien.
M. Gaudin, Recrt de Rennes.
Serge Godart, Plougasnou.
René Godest, Saint-Servan.
François Le Goff, Landeda.
Joseph Geffroy (Côtes-du-Nord).
Auguste Georgelin, Laurivain.
Yves Gourmelin, St-Pierre, Brest.
Michel Grall, Brest.
Jean-J. Le Guen, Guipavas.
Raymond Guénérec, Langoëlan.
François Guilloux, Lamballe.
Serge Gondin, Saint-Yvi.
François Inizan, Plouyien.
Alain Jéhenne, Saint Vlaud.
Pierre Joglot, Mur de Bretagne.
Henri Joncourt, Concarneau.
Jean Joubin, Saint-Brieuc.
G. Legonard, Recrt de Rennes.
F. de la Lougraya, Landerneau.
Roger Lorre, Dinan.
Emmanuel Lescouarn, Callac.
Jean Madigou, Belle-Isle-en-Ter.
Joseph Martin, Plouisy.
Joseph Mérour, Telgruc.
Joseph Mével, Brest.
Michel Moyen, Saint-Nazaire.
Lucien Nélias, Nevez.
Raymond Le Page, Pabu.
J. Neveu, Recrt de Rennes.
M. Pacaud, Recrt de Rennes.
Yves Pennanec'h, Cast.
Denis Petit, Quimperlé.
Gilbert Picard, Guingamp.
Jean Prigent, Brest.
Joseph Postic, Senêr.
Yvon Renaud, Paulx.
Yves Richard, Saint-Clet.
Yves de Roquefeuil, Audouillé.
Cl. de Rougigny, Fouesnant.
Henri Le Roux, Plougar.
Jean Sécher, La Ch. St-Sauveur.
Roger Sohier, Pleslin.
L. Stéphant, Recrt de Rennes.
Albert Urvoy, Chateaubriant.

A toutes les familles de ces jeunes bretons tués en Afrique du Nord, AR VRO offre ses respectueuses condoléances.

Si les politiciens français avaient tenu leurs promesses depuis 1944 en faisant de la France et de l'Union Française une REPUBLIQUE FEDERALE il n'y aurait pas eu de problème indochinois ou nord-africain et nous ne pleurerions pas aujourd'hui tous ces jeunes compatriotes, et bien d'autres encore, car, hélas cette liste est très incomplète.

Juris-Club celtique " CONGBAIL "

Ce groupement s'est donné pour tâche de reconstituer le droit et la science politique celtiques en Bretagne. Estimant que ces matières essentielles doivent servir de base à la formation politique de ceux qui œuvrent pour la Bretagne le Juris-Club, afin de mieux atteindre son but, adresse gratuitement la vulgarisation de ses travaux à toute personne qui en fait la demande à Monsieur M. Guieysse, Président de l'Association, 13, boulevard de Port-Royal, Paris, 13e (Le secrétaire culturel est M. G. Toublanc).

Un certain nombre de textes ont déjà paru à ce jour :

« Fondements du droit public »

« Grands principes du droit privé des Celtes »

« Six pays, une seule âme »,

et plusieurs autres sont en préparation.

« Aspects sociologiques de la société celtique ».

« L'intérêt collectif en droit celtique ».

« L'Acte des Etats de Bretagne du 1er Février 1789 ».

Le Juris-Club demande seulement à ses correspondants de couvrir les frais de correspondance.

Suite de la première page

LE FOND DU PROBLÈME

gulièrement révélateur: « l'impuissance de l'Etat risque d'aboutir au partage de la France entre les Banques d'affaires. »

Est-il nécessaire de dresser un état nominatif des rapports entre banques d'affaires et magnats des grosses concentrations industrielles ? Nous pensons que non. Il serait suffisant de reprendre pour le seul plaisir de nos lecteurs bretons ouverts des questions économiques et sociales le schéma de la thèse de doctorat ès-sciences économiques de J. R. Boussinac (Paris 1956) sur les « relations de personnes » et le « pouvoir de monopole ».

Nous avons systématiquement recherché les principales industries bretonnes (comme « par hasard » en Loire-Atlantique) et extrait toutes celles extra-bretonnes auxquelles elles sont liées.

Cette reconstitution donne le schéma ci-contre, que nous reproduisons pour l'édification de nos lecteurs.

Vous avez là les conséquences de ce que l'on pourrait appeler le « Marché commun » de l'espace géographique français. Bien entendu la Bretagne en subit toutes les conséquences : c'est la préfiguration du « Marché Commun » de la Petite Europe et de ses conséquences pour la France. Le méchant loup aura croqué à son tour avec tout ce que cela comporte sur le plan social; ouvriers, paysans, petits industriels et artisans, feraient bien de s'épauler mutuellement sur le sort qui les attend: leur sous-prolétarisation de plus en plus indiscutable, ne leur est.

Faut-il mettre en évidence pour compléter ce tableau les liens entre administrations, politique, presse, radio et cinéma d'une part et les hommes d'affaires les plus puissants d'autre part ?

L'éditorialiste de « Féodalités à abattre » (Ar Vro N° 19) dénonçait la continuité d'attitudes et de procédés dans les ministères, comme étant le fait de hauts fonctionnaires inamovibles. Il n'y a plus rien d'étonnant à cela, et à ce sujet nous vous demandons de méditer ce qui suit :

La coupure administrative entre les 4 départements du ressort de Rennes, vouée implacablement à leur vocation touristique et à la Basse-Loire stratégique était absolument indispensable. Car un sentiment national breton renforçant le réflexe d'auto-défense de la masse de plus en plus importante du salariat ne pourrait qu'aiguiser une explosion en Loire-Atlantique.

Les petits esprits pourront se moquer de la vanité de Haut-Bretagne, mais en haut lieu on n'en pense et fait que cela, et nous en avons donné la preuve.

Aldrik a BAONED.

(EN 1952)

BRETAGNE

ATELIERS et CHANTIERS de la LOIRE
St-Nazaire - Nantes

PENHOET

KULHMANN
Nantes - Paimbœuf

J.-J. CARNAUD et FORGES de Basse-Indre

ATELIERS et CHANTIERS de BRETAGNE
Nantes

FRANCE

Ets DELATTRE & FROUARD réunis

Ateliers et Chantiers de France

Chatillon, Commentry et Neuves-Maisons

Cie Française de Raffinage

Esso - Standard

S.A. Hauts Fourneaux, Forges & Aciéries de Pompey

Péchiney

Tréfileries et Laminoirs du Hâvre

Société Lyonnaise des Eaux et Eclairage

S.A. Chaux et Ciments La Farga et du Teil

Société Minière et Métallurgique de Pennaroya

Société Minière et Métallurgique de Pennaroya

Société Générale d'Electricité

De Wendel & Cie

Cie Française de Raffinage

UN PIONNIER
JOSEPH DUCHAUCHIX, barde "Ar Meneziad"

Dans un récent numéro « Jeune Bretagne » annonçait la mort de Dom J. Duchauchix, plus connu dans le Mouvement Breton sous son pseudonyme de Ronan de Kermene. De même que la moitié de sa vie se passa discrètement à l'ombre du cloître bénédictin du Lac du Bourget, de même l'annonce de sa mort est passée presque inaperçue; Ouest-France lui a tout juste consacré un petit entrefilet où, s'il reconnait la valeur du poète, de l'historien, du musicien et de l'archéologue il ne manque pas d'ajouter que « si il restera une figure marquante de l'histoire régionale, ses convictions sur ce point parent être discutables ».

C'est qu'en effet Ronan de Kermene, qui tire son nom d'écrivain de la paroisse du Menez où Saint Ronan établit un hermitage (Lok-Ronan-Portnoet, devenu Laurenan) fut un des premiers patriotes bretons qui fondèrent en 1911 avec Camille Le Mercier d'Erm le premier Parti Nationaliste Breton, et plus tard le virulent « Breiz Dishual », qui durerent jusqu'en 1914. Il fut aussi le premier à se présenter officiellement sous l'étiquette « Nationaliste breton » en 1911, parmi les délégués sénatoriaux, lors d'élections qui eurent lieu à Saint-Brieuc.

Joseph Duchaudix est né à Laurenan le 24 Octobre 1882. Il se distingue très jeune par son intelligence très vive, notée en marge du régistre de classe par l'un de ses maitres, par son goût pour les choses du terroir (il passe ses soirées au Manoir de la Brousse à écouter les histoires et légendes du pays, plus tard à dépouiller les archives), mais aussi par sa turbulence ...

Orphelin de bonne heure, il lui manqua l'autorité paternelle, et sa mère ne pouvait pas toujours s'imposer à lui: lorsqu'elle voulut le mettre en pension à Loudéac elle l'y conduisit par le train, le confia au Directeur du Collège et revint, le cœur gros, au bourg de Laurenan. Mais quelle ne fut pas sa surprise (peut-être au fond était-elle plus heureuse que fachée) de retrouver à la maison son fils qui avait réussi à parcourir les quatre lieues plus vite que le tortillard, après avoir faussé compagnie à ses maitres.

Son esprit indépendant continuera à s'affirmer mais il le mettra au service de sa Foi et de sa Patrie. Dès 1904, à 22 ans, il écrit des articles nationalistes dans l'Eclaireur Dinannais. Il se met à l'étude de la langue bretonne et y trouve une joie d'autant plus vive qu'il constate que de nombreux mots et tournures de son patois roman de Haute-Bretagne ne sont autres que des termes et expressions de la langue celtique. C'est en costume breton qu'il déclame à Merdrignac en 1911 un poème en l'honneur de la Fleur de Bruyère, fleur nationale. A la poésie, il ajoute la musique lorsqu'en 1912, il compose « Le Combat des Trente ». Ses articles, ses poèmes, ses recherches sur les «Anciens registres paroissiaux de Bretagne » (Gommené, Illifaut) lui valent d'être accueilli le 29 Octobre 1911, à Rennes, comme secrétaire de l'« Unvaniez Arvor » (Fédération Régionaliste de Bretagne) pour le Haut-Pays, puis, au cours de l'été 1912, comme secrétaire de « Breiz Dishual », et, le 6 Août, comme disciple de l'« Eisteddfod » de Locronan-Léon. Le 26 Août 1913, le jeune adjoint au Maire de Laurenan se voit conférer l'investiture bardique au Gorsedd de Kerroh, près d'Ennebont, sous le nom d'« Ar Meneziad » (ou « Ar Menecur » en Vannetais). C'est en Vannetais, qu'il déclame son poème « Mannéleu hur Bro » qu'il termine par une vibrante profession de foi.

Bientôt, c'est la guerre et la disparition du Parti National et de « Breiz Dishual ». Ronan de Kermené est mobilisé et est blessé sérieusement au bras à la bataille de la Marne. Guéri, il est renvoyé dans les tranchées au bois de la Grurie.

« Pell dioux ma bro me' zo kollet,
Kollet war eun douar estren
Ha mignon ebet en c'hichen... »

écrit-il dans l'Argonne en 1915 dans un poème intitulé « Anken ». A son désespoir d'être exilé s'ajoute une haine farouche de la guerre qui s'abreuve du sang de ses compatriotes.

... « Gant gwad ma c'henvroiz karet
A welan dre-oll astennet
Hep buhé... Brezel milliget !
O ! pegoulz e vo fin eta
Gant al lazadek euzus-ma,
Dizenor an anzer vrema ? ... »

Mais sa santé déjà affaiblie par sa blessure devient de plus en plus précaire et on doit le renvoyer en Bretagne. Il consacre les derniers temps de la Guerre à l'administration municipale et sauve de l'oubli un vénérable monument des premiers temps de notre histoire : la croix brittonnique aux bras évasés qui flanque l'église de Laurenan.

En 1918, il publie «La Voix des Landlers», recueil de poèmes préfacé par son ami Camille Le Mercier d'Erm. Ce petit livre est vibrant de patriotisme.

« Il va naitre, ce jour où les Bretons vainqueurs,
Mêrs, t'acclameront, jeune, éclatante et libre. »
« Terre de mes aieux, Bretagne, ô ma Patrie ! »
« Mort à moi ! plutôt qu'infidèle à la Bretagne
Puisque tu m'as créé pour la chérir, ô Dieu ! »

Déjà on sent que l'homme s'oriente vers les ordres : devant l'alternative il choisit « La Croix au tournant de la route » plutôt que le « rêve qu'il aurait pu vivre en s'arrêtant... »

Quels que soient les sentiments qu'il exprime, il le fait avec ce sens profond de la poésie qui fait écrire au Professeur F. Guérin, qui pourtant ne partage guère ses opinions :

« J'avais déjà lu l'œuvre de Le Roux, de Brizeux, de Le Braz aussi; j'avoue que chez ces auteurs tout était comme le disait Verlaine, « Un peu littérature ». Mais chez ce barde, le vrai poète m'est apparu, le vrai poète lyrique, j'entends. Oh ! qu'il serait doux de lire ces poèmes, le soir, à la veillée dans tous les hameaux de notre chère Bretagne, de les lire aussi le soir sur les landes, à l'heure où toute la « gens infernalis » des Korrigans et des Fées se met à vibrer... »

La Guerre s'achève. Ronan de Kermené est appelé à représenter les Anciens Combattants de Laurenan lors d'une réunion. Il prend la parole non pour magnifier les combats et leurs « gloires », mais pour en montrer l'horreur. Et c'est une vibrante déclaration de Pacifisme et d'Amour de l'Humanité qu'il énonce seul au milieu du concert des discours bellicistes qui enflamment alors tout le pays.

Ronan de Kermené rentrait dans les Ordres en 1921, et devenait prêtre en 1926. Il ne resta que peu de temps à Kergonan, car le Supérieur d'alors était un « véritable Teignoir » et n'aimait pas les recherches sur la Bretagne. Le nouveau Bénédictin préféra Hautecombe où il se trouvait « plus près de la Bretagne qu'en Bretagne même ! ». C'est qu'alors n'existaient pas encore Boquen (dont il n'aurait pas pu suivre la règle très dure, en raison de sa faible santé), ni Landevennec. D'ailleurs, et nous avons pu le constater au cours de plusieurs visites, il jouissait à Hautecombe d'une parfaite liberté pour ses travaux et d'un profond respect pour ses opinions. A ce point, qu'il put constituer une bibliothèque bretonne d'une grande richesse, égale à celle réservée à la Savoie et à celle qui engiobe toutes les provinces de France. On utilisa ses compétences au maximum: il devint gérant du Bulletin où il publia de nombreux articles et poèmes, puis fut nommé au poste d'archiviste. Il régnait en maitre sur des monceaux de trésors (peintures, dessins, chartes, vieux livres de musique, manuscrits, documents de toute sorte). Cela ne l'empêcha pas de continuer à collaborer à de nombreuses revues et ses articles ne se comptent plus depuis « Kroaz ar Vretoned », jusqu'à « Fontaines de Brocéliande », tant en breton qu'en français.

Entre temps, le Révérend Père Duchauchix fut délégué comme curé de St-Martin de Bavel, dans l'Ain, où il resta jusqu'à la dernière guerre.

Il rendit de signalés services à des membres de la Résitance, mais cela n'empêcha pas certains shires de venir un soir pour l'exécuter. Il ne dut sa vie qu'à une fuite précipitée: il se réfugia sous un arbre et y resta caché toute une nuit tandis que la pluie tombait à verse.

Le lendemain, les « patriotes » revenaient le chercher mais, moins courageux en plein jour, ils n'osèrent le tuer et acceptèrent de le conduire à la Préfecture où il fut lavé de toute accusation. Bien mieux, les mêmes hommes durent le ramener, déconfits, à St-Martin de Bavel. Quoi qu'il en soit, il resta longtemps dans la crainte d'un attentat et nous fit part de son désir, si un malheur lui arrivait, de voir son corps enroulé dans une carte de Bretagne avant d'être enterré.

Ronan de Kermené revint en Bretagne en 1946 et 1947. Il tint à venir spécialement nous rendre visite à Rennes, où nous étions alors, et nous entretint de son intention de mener à bien une monographie de Laurenan, moyennant notre aide modeste. Contrairement à ce qu'affirme « Ouest-France » cette œuvre est achevée. Elle ne demande plus que quelques illustrations et quelques points de détail qu'il nous a demandé d'ajouter. Une partie de ce magnifique travail est déjà sous presse et l'ensemble sera terminé d'ici 2 ou 3 ans. Quant à sa délicieuse nouvelle « La Bonne Sœur des Avettes » dont « Fontaine de Brocéliande » n'a malheureusement pas achevé la publication nous en avons le manuscrit et l'imprimerons également.

Nous avons vu le R. P. Duchaudix à Hautecombe à la fin d'Août 1956 et sommes peut-être le dernier visiteur de Laurenan et même de Bretagne à avoir goûté le charme de sa conversation à la voix douce et nuancée. Il avait toujours le même sourire malicieux et le même esprit pétillant d'intelligence et de bonté. Il nous reçut dans le salon royal de Savoie, nous fit visiter maintes salles que nul n'est autorisé d'ordinaire à voir et nous fit présent d'une large ceinture à grosse boucle de cuivre : « Elle vient de Bretagne, dit-il, il est mieux qu'elle y retourne ! »

Pourtant sa santé n'était pas encore tellement chancelante. Mais il se blessa le pouce en Janvier avec une grosse bûche et sa blessure ne se referma point. Fut-elle à l'origine de son mal ? Toujours est-il qu'il dut être envoyé à l'Hôptal d'Aix pour soigner une phlébite contre laquelle on ne put administrer les remèdes anticoagulants, l'analyse de son sang le déconseillant. Il rentra donc à l'Abbaye le 16 Mars au soir. Il nous écrivit le 20 ses deux dernières cartes sur un ton optimiste « je continue la cure qui consiste à garder les jambes allongées nuit et jour. Ce n'est pas difficile, mais ce sera peut-être long. Pénitence quadragésimale. Peut-être en verrai-je le terme à Pâques ?... »

Dans sa lettre précédente transparaît le même mépris pour sa propre douleur. Oubliant les petits coups d'épingle narquois dont Youenn Le Diberder n'avait pas manqué, sans méchanceté d'ailleurs, de le pourvoir il lui écrivit à l'Hôpital de Vannes où l'érudit polémiste était alité, pour lui apporter le réconfort de sa sympathie et de ses prières. Il eut la joie de recevoir de lui une réponse qui rétablissait la vieille amitié de leur jeunesse. « J'offre à Dieu mon épreuve pour ceux qui ont à souffrir plus que moi, et leur nombre est, hélas ! très élevé ! »

Nous aurons à honneur de ne pas oublier un ami qui montra jusqu'au dernier moment un tel exemple d'abnégation et de fidélité à son idéal. Al Liamm dont il fut un fidèle lecteur publiera un recueil de ses œuvres et sa biographie complète.

Et ses amis espèrent pouvoir un jour faire un pèlerinage sur son humble tombe à petite croix noire au chevet de la Chapelle d'Hautecombe afin de satisfaire son vœu le plus cher exprimé dans son magnifique « Pa vin maro ».

« Pa vin maro, c'houi a deulo, ma mignoned,
D'ar sul, d'an abardaez, goude ar gousperou,
Tost d'an iliz vihan, e kornig ar vered,
War ma bez ken dister e-touez an holl veziou ...
... C'houi a lavaro d'in (o pebez kelou mat !)
Ha trec'het eo d'ar fin ar Gall, enebour Breiz.
Neuze, mignoned ker, e trido ma c'halon
E gouelel ar bez du, dreist planken an arched,
Ha, keit ma vo douget a dreuz d'an nenvou don,
Gant eur bar-levenez e trido ma spered. »

T. an TIMEUR.

MARIANNE
et l'histoire de Bretagne

L'érudit M. Hippolyte Corbes vient de donner dans le tome LXXXV 1956 du Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, un très intéressant exposé sur l'Enseignement en Bretagne à la veille de la Révolution. Il y fait état d'un certain nombre de documents de l'époque, palmarès et affiches d'exercices littéraires et scientifiques provenant de différents collèges de Bretagne dont l'un (Collège de Tréguier, élèves de 5 et 6, 5 août 1789) fait mention de géographie régionale (Origine et caractère des Bretons, réunion de la Bretagne à la Couronne de France, qualité de son terrain, commerce et divisions de la Bretagne principales villes et commerce particulier de chaque contrée).

Or, nous avons eu la bonne fortune de retrouver — trop tard malheureusement pour que notre savant collègue de la Société d'Emulation ait pu le faire figurer dans son article, déjà sous presse — un « Exercice Littéraire de Quatrième, qui se fera au Collège de St-Brieuc le Lundi 2 Juillet 1770, à 9 heures du matin, et à deux heures et demie du soir ».

Vingt deux jeunes gens, appartenant aux Evêchés de St-Brieuc, Rennes, Dol et Quimper, étaient invités à répondre, non seulement sur les Auteurs classiques (latins) et sur « la Grammaire Française », mais aussi sur l'Histoire de Bretagne: Les Règnes de Hoël II, Canao, Macliaue, Judual ou Alain I, Varoc, autrement Erech, Hoël III, Gozelin, sous le nom de Salomon II, Judicaël, Urbien et Nominoé.

Ce document nous donne une nouvelle preuve que l'histoire de Bretagne était officiellement enseignée dans les Collèges.

Hélas Marianne a changé tout cela...

BENEAD.

POUR VOS BONS VINS
ALSACE
BOURGOGNE
BORDEAUX
PORTO . . .
Lili MORVEZEN
6, Avenue de la Gare
CONCARNEAU
sera à la Foire de LORIENT
Stand Mergy

Technico-commercial importat. machines (Paris). 35 a., sér., conscienc., act., connais. parf. allem., b. conn. angl., cher. sit. stable, intéres. Faire offres AR VRO.

la BRETAGNE et l'EUROPE
Quelques chiffres à méditer

SUPERFICIE		POPULATION	
Belgique	30.500 Km2.	Irlande	2.960.000 H.
Pays-Bas	34.200 Km2.	**Bretagne**	3.010.000 H.
Bretagne	35.300 Km2.	Norvège	3.170.000 H.
Suisse	41.300 Km2.	Finlande	3.890.000 H.
Danemark	42.900 Km2.	Danemark	4.150.000 H.

LES PUBLICATIONS QUI PARLENT DE « JEUNE BRETAGNE »

LE PAYS BRETON

Cette revue, sous-titrée « Bro Vreiz » est la publication, trimestrielle trilingue, de la Fédération régionaliste de Bretagne (Unvaniez Arvor).

Nous avons relevé au sommaire du numéro 74, une étude de J.-J. Le Maguérèse: « Mœurs bretonnes avant 1840 », « Piécuch l'imbécile », un conte galicien dans la série des «Contes et légendes d'Europe Centrale », suivi d'un petit glossaire du dialecte gallo de Bruc-sur-Aff, En Tribune libre un récit romancé de Y. G. Keronnes: «Gwen ha Du, ou les causes de l'échec du Parti National Breton. Enfin la suite de l'importante étude de Jean Choleau intitulée « Métiers, Confrairies et Corporations de Vitré avant la Révolution ».

J. Choleau, 21, rue Saint-Louis, Vitré, C.C.P. 5852, Rennes.

AR BED KELTIEK

Bulletin de la branche bretonne du Congrès celtique International, entièrement en breton, paraissant environ deux fois par mois sous la forme d'une douzaine de pages dactylographiées.

Nous y apprenons que le prochain congrès de la branche bretonne se réunira à Brest, à la fin du mois de Juillet. Secrétariat : Mademoiselle Martin, 21, rue de Diemude, Brest.

WAR-RAOK

Nous rappelons à nos lecteurs, particulièrement ceux de la Bretagne-sud ce très intéressant bulletin bimestriel d'éducation et d'information (surtout en français) édité par l'amicale « Loire et Vilaine » qui groupe, entre autres, les cercles celtiques de Batz, la Baule, le Croisic, Guérande, le Pouliguen, Saillé et Saint-Nazaire.

Adresse: Union des Cercles celtiques C.C.P. 1601. 38, Nantes.

AL LIAMM

A part En Had, en dialecte de Vannes, est la seule revue littéraire entièrement en breton. Le numéro 61 (180 pages) est consacré à la Hongrie, avec publication d'œuvres ou études d'auteurs aussi divers que Aiexander Petöfi, Tibor Déry, Miklos Hubay, Milan Fust, Tamas Barany, L. Galdi, Nikolas Kovalovski...

Par sa haute qualité ce numéro peut prouver, si cela était encore à faire, la classe internationale de la revue Al Liamm.

Depuis quelques mois A. L. publie en supplément quelques pages en « brezhoneg eeun » réservées aux jeunes bretonnants.

Istor al lennegezh vreshonek a-vreman, de Abeozen vient de paraitre; cet ouvrage marque une étape dans l'histoire de l'édition en breton. Toutes ces éditions doivent être demandées à P. Bodenan, chemin des Potiers, Ergué-Armel, C. C.P. 218.23, Rennes.

ISTOR AL LENNEGEZH
par ABEOZEN
250 pages, 33 photos
1 800 fr., 1 200 fr., 850 fr.
P. Bodenan, Ergué-Armel
C. C. P. 218.23 Rennes
Editions AL LIAMM

SKOL

Revue spécialisée en breton, s'adressant surtout aux enseignants. Cette revue est l'œuvre du fondateur de la première école bilingue d'après-guerre: A. Le Calvez, de Plouezec. Nous annonçons par ailleurs l'ouverture de cette école, qui ne pourra être qu'un succès étant donné la connaissance approfondie de A. Le Calvez dans le domaine de l'enseignement bilingue en Europe.

La composition du conseil d'administration de l'« Association Bretonne d'Education » qui patronne cette œuvre est la marque de la parfaite union qui a présidée à cette fondation, dans le seul amour de la langue bretonne, et en dehors de toute autre idéologie.

A. Le Calvez, Skol Sant Erwan, Plouezec, C.C.P. 883.85, Rennes.

NEW CORWALL

THE WELSH NATION
Y DDRAIG GOCH

Bulletin et journaux mensuels de défense et d'information des minorités cornouaillaise et galloise. Ces publications sont surtout rédigées en anglais et en gallois. Pour s'abonner, les lecteurs de Jeune Bretagne peuvent s'adresser au journal et verser le montant de chaque abonnement (300 F) au C. C.P. 177135, Rennes.

Notre troisième liste de souscripteurs paraitra dans le numéro du mois d'Août

Le Gérant : P. LEMOINE

Presse Libérale - Brest